

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001123634		1ere Gachée: 09:32 (1) Quantité: 8.00 m3			Date: 06/11/2025 référence commande(2): 03 26 68 25 92		reap041125085557		Zone: TRANSPORT TOIT		
client: 410441 chantier: 044179		DP CONSTRUCTION Ombrieres			11 RUE ANTOINE CHEZY BP 18 51470 71 avenue de la 2eme DB 06.20.89.07.37 51000 Châlons-en-Champagne			Véhicule: M88 8x4 ROUXEL TOR M88 TORTILLARD			
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle 10:00		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton NJB253A280		désignation(6)(8) BPS		certification		classe d'exposition(3) XF1		Classe Chlorure CL 0,40		consistance(7) S3 Dmax Dm20	
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C25/30			
appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 280											
Propriétés particulières spécifiées											
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE		
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP					PRE 5480/4700				NOM: signature du client:		
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:					signature:						

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1